



Le chef de l'Etat a signé ce 25 janvier 2021, un important décret pourtant nominations des secrétaires généraux des conseils régionaux.

S'appuyant sur la loi sur des collectivités territoriales décentralisées promulguée le 24 décembre 2019, ces nominations viennent ainsi parachever le processus de décentralisation corolaire directe des toutes premières élections régionales au Cameroun qui se sont tenues le dimanche 6 décembre 2020.

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2021/043_{DU} 25 JAN 2021
 portant nomination des Secrétaires Généraux des Conseils
 Régionaux.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités
 Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,
 modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux
 postes ci-après :

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

Secrétaire Général : Monsieur Aliyou MAL IBRAHIM

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

Secrétaire Général : Monsieur MINKANDA Alain Patrice II

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

Secrétaire Général : Monsieur MONGOY BOKASSANGA Michaël

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME-NORD

Secrétaire Général : Monsieur MOHAMAN SANI

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

Secrétaire Général : Monsieur NNOKE NGWESE Anthony



CONSEIL REGIONAL DU NORD

Secrétaire Général : Monsieur BOBBO GOUNOKO

CONSEIL REGIONAL DU NORD-OUEST

Secrétaire Général : Monsieur Peter GIYOH YERIMA

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

Secrétaire Général : Madame ETANKE Sylvie ESSOMO

CONSEIL REGIONAL DU SUD

Secrétaire Général : Monsieur BOTHE BEBEYA Henry Joël

CONSEIL REGIONAL DU SUD-OUEST

Secrétaire Général : Monsieur Gilbert ACHA NKWETI

ARTICLE 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en anglais et en français./-



